M. [illegible] a déclaré, en outre, que si tous ses collègues socialistes voulaient le suivre, il était résolu à l'empêcher de s'asseoir au banc officiel, de faire du corps des députés socialistes un solide rempart, qui lui interdirait l'accès de la tribune.

Un ordre du jour demandant la suppression du Sénat a été voté.

Disparition d'un fonctionnaire colonial

On écrit de Porto Nuovo 4 avril à la *Politique Coloniale*.

Un de nos fonctionnaires, M. Forget, administrateur colonial, a disparu depuis plus de deux mois sans qu'il ait été possible de retrouver sa trace.

Au commencement du mois de janvier, il avait demandé une permission d'absence de 30 jours pour visiter Abomey et les points principaux de la campagne contre Béhanzin. Cette permission fut accordée. Elle devait prendre fin le 6 février.

M. Forget partit à pied avec son boy et prit la route d'Abomey. A l'expiration de la permission il ne reparut pas à Porto-Nuovo. Le *gouverneur* ayant appris par le service de renseignements qu'il se dirigeait vers Carnotville envoya au résident l'ordre de rentrer.

M. Forget, malgré l'amicale insistance du résident dépassa Carnotville. Il voulait, disait-il, en montrant la carte de votre numéro illustré, refaire l'exploration de M. Ballot et prouver que lui aussi était de taille à accomplir de grandes choses.

Informé de son état d'esprit, le gouverneur envoya un fonctionnaire à sa recherche avec ordre de le ramener même par la force. Peine inutile, M. Forget avait pris de l'avance et poussé jusqu'à Nikri, prit la route de Boussa. Le bruit court qu'il a été tué à Yoabassou.

Le gouverneur a alors enpoyé en reconnaissance M. Fonsagrivs avec une forte escouade d'hommes choisis. Depuis lors nous n'avons plus aucune nouvelle. Nous voudrions encore douter d'une issue fatale mais il reste pou d'espoir.

Les journaux de ce matin

Le Figaro :

L'allocution que M. Brisson a prononcée, hier, au Palais-Bourbon, sous prétexte de célébrer les vertus civiques de M. Pierre Blanc, mort doyen de la Chambre, a causé quelque étonnement et même un brin de scandale.

C'est une manifestation d'hostilité préventive à l'égard d'un ministère qui n'avait pas encore dit un mot, ni fait un acte puisqu'il n'était pas alors complètement constitué. Les esprits clairvoyants y ont vu de plus une sorte de déclaration de candidature à un poste qui n'est pas vacant et dont cet incident retardera encore la vacance, c'est-à-dire au poste de Président de la République.

M. Brisson espère que la coalition des socialistes et des radicaux le portera au rang suprême qu'il ambitionne. Or, du moment que cette prétention est connue, son caractère chimérique éclate forcément à tous les yeux.

La situation actuelle de l'Europe rend impossible en France la durée d'un ministère radical appuyé sur les socialistes, mais à plus forte raison l'avènement au pouvoir d'un président radical élu par les socialistes est-elle une hypothèse que tout homme de bon sens doit écarter. Voilà pourquoi, si M. Félix Faure est resté l'homme correct que nous connaissons, il aura déposé, hier soir, une carte de remerciement personnel à l'adresse de M. Brisson.

Du Gaulois :

En somme, si on pouvait s'obstraire des questions politiques, le ministère serait assez présentable. Son chef a une influence largement démontrée et quelques-uns de ses membres ont de la compétence, mais il ne s'agit guère de la valeur individuelle des ministres.

Cette valeur disparait devant la signification politique globale du cabinet, qui est un cabinet de résistance, sinon de combat. On lui mènera la vie dure, cela est certain ; il ne sera tranquille que pendant les vacances des Chambres, et s'il fallait juger de l'avenir parlementaire de M. Méline, notamment par le dernier incident auquel il fut mêlé, il apparaîtrait comme la brebis que les dompteurs amènent dans la cage aux fauves.

Enfin, c'est le trente-sixième ministère de la République. Son numéro d'ordre lui interdit de longs espoirs.

— De M. Sigismond Lacroix dans le **Radical** :

Si la Chambre est douée, je ne dis pas même de quelque énergie, mais seulement de quelque logique, le ministère que vient de former M. Méline doit être renversé aujourd'hui :

Ce n'est pas que M. Méline soit un homme belliqueux, au contraire, on aurait peine à se figurer un ministère de combat présidé par lui, mais les situations sont plus fortes que les caractères et si pacifique que soit le chef de cabinet nouveau il n'en est pas moins vrai, qu'il se présentera en hostilité, tout au moins en contradiction, avec les plus récentes majorités de la Chambre.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Les ouvriers du bâtiment

La grève des ouvriers charpentiers menuisiers continue pour la presque totalité des établissements, y compris les petits patrons qui n'occupent que quelques ouvriers.

Nous avons dit hier que chez M. Ballois, les *ouvriers n'avaient pas cessé le travail*, le patron *ayant, dès samedi dernier, jour de paie, accordé* une augmentation de 5 centimes, et que chez Mme veuve Quatannens une même augmentation avait été consentie en faveur des ouvrières qui cependant déclarent solidarisés avec leurs camarades des autres ateliers.

Le travail a été repris hier par les ouvriers de Mme veuve Quatennens.

L'augmentation accordée par M. Ballois et Mme veuve Quatennens est de cinq centimes, mais si l'ont tient compte que dans ces deux maisons on payait déjà 5 centimes de plus *qu'ailleurs, il se trouve qu'en réalité les ouvriers* jouissent du plein tarif qui est réclamé par l'ensemble de la population.

Ces renseignements nous ont été fournis par des grévistes eux-mêmes.

Il y a eu hier nouveau cortège des ouvriers, puis entrevue avec les patrons.

Ces derniers sont convoqués pour aujourd'hui jeudi, à dix heures du matin, par devant MM. les juges de paix de leur canton respectif pour une tentative de conciliation.

Etant donné le nombre des établissements où il y a grève, il y aura un délégué par maison.

Les grévistes jouissent de la complète sympathie de la population.

Grèves nouvelles

Hier matin, les dix-huit ouvrières doubleuses de chez MM. Dervaux frères, rue de Guisnes, et les huit de chez M. Dervaux, rue de Wailly, se sont mises en grève, réclamant une révision du tarif avec augmentations variant de 1/2 centime à 3 centimes suivant les articles.

Chez M. Jules Flipo, fabrique d'ameublement, rue Saint-Pierre, 47 tireurs de cordes sur 59 ont cessé le travail réclamant comme ceux de la maison Parmentier en grève depuis mardi, une augmentation de 50 centimes par semaine.

Chez M. Léon Monnier, fabricant de tapis, rue Nationale, 16 trieurs de cordes ont aussi quitté le travail faisant la même réclamation.

Enfin, chez MM. Lorthiois père, rue du Petit-Village, 5 trieurs de corde réclament 90 centimes d'augmentation à la semaine.

Grève de fileurs et rattacheurs

Hier après-midi, sept fileurs de jour et sept fileurs de nuit, de même que trente rattacheurs de jour et trente rattacheurs de nuit, de la filature Albert Pollet, rue de la Chapelle, se sont mis en grève demandant une augmentation de 25 centimes pour la journée de 11 heures. Le patron étant absent, il n'y a pas eu d'entrevue.

A HALLUIN

Aucun accord n'est intervenu entre les ouvriers et patrons des usines Fauchille Lemaitre et rien ne fait prévoir jusqu'ici, le jour où les grévistes reprendront le travail.

Chronique électorale

A ROUBAIX

Les lecteurs de l'*Avenir* ont lu hier la déclaration de la Ligue République démocratique qui présentera au corps électoral une liste incomplète, laissant aux électeurs le soin de la compléter eux-mêmes.

Cette déclaration a été accueillie avec faveur par les républicains Roubaisiens qui ne veulent pas à l'Hôtel-de-Ville une municipalité collectiviste mais qui veulent *encore moins une municipalité réactionnaire*.

En complétant cette liste avec des noms de républicains puisés dans les autres listes, ils voteront la conscience satisfaite.

La Ligue n'a pas à exposer son programme, il est connu, c'est le vieux programme républicain, qu'elle a toujours défendu et qu'elle défendra toujours. Son mot d'ordre est la marche en avant avec toutes les réformes qu'elle comporte, tant au point de vue politique qu'au point de vue municipal.

Elle demande à tous les républicains de l'aider dans sa tâche, et de prouver dimanche à ses adversaires de droite et de gauche que le parti républicain n'est pas mort à Roubaix.

La Ligue Républicaine démocratique.

REGRETTABLE POLÉMIQUE

Attaqué de nouveau par le *Roubaisien*, M. Clément Durant nous demande d'accueillir sa réponse. Nous ne pouvons lui refuser cette satisfaction, d'autant plus que ce n'est pas lui qui a engagé le premier cette regrettable polémique :

Je disais il y a trois jours, dans l'*Avenir*, que *la bile étouffait le jeune Jules Noyelles. Il justifie* aujourd'hui ce que j'ai dit en en expectorant une certaine quantité dans deux colonnes du *Roubaisien* qu'il me consacre. S'il croit que cela me touche, son erreur est profonde.

Ce galopin était encore à la mamelle, quand déjà j'étais sur la brèche pour défendre la République.

Je me soucie peu de ce qu'il pense à mon égard.

A la suite de ces deux colonnes, il y a dans le *Roubaisien* deux filets qui me sont également consacrés. Ils ne sont pas signés, ils sont donc *sous la responsabilité* du rédacteur en chef, M. Henri Deschamps.

Ce dernier ayant été chassé successivement du comité radical, de la solidarité, et de la ligue républicaine, je lui dénie le droit de parler au nom des républicains roubaisiens.

Quant à son opinion personnelle à mon égard, c'est le cadet de mes soucis.

Clément DURANT.

M. Ch. Gérome, également mis en cause, nous adresse la réponse suivante :

Dans le *Roubaisien*, sous la signature J. Noyelle, je lis un tissu de sottises à l'adresse de M. Durant et une insinuation à mon égard. Il m'est impossible, malgré la ligne de conduite que je m'étais imposée de ne faire aucune personnalité, de ne pas répondre.

Sachez donc, jeune homme, que n'ayant jamais passé d'un camp dans l'autre, n'ayant jamais fait de besogne malpropre, j'ai l'habitude de n'endosser que la responsabilité de mes actes, les affiches qui ont paru, les quelques articles écrits pour la lutte électorale ont été élaborés au sein du comité, chacun a apporté ses idées et c'est leur condensation que j'ai signée.

Sans être une lumière, j'ai assez de bons sens et d'honneur pour n'être l'homme de paille de personne.

Laissez-nous donc tranquille, jeune homme.

Ch. GÉROME.

Président de la Ligue démocratique.

Les réunions électorales

Conférence à l'estaminet Lepers place Nadaud

C'est devant une salle fort bien garnie que le citoyen Catrice après avoir excusé les membres de la municipalité de leur absence, étant retenus dans leurs sections, donne lecture d'une lettre du citoyen Prudent Dervilers, qu'un deuil récent a empêché de venir.

La salle l'acclame président et nomme assesseurs Wilfart et Lepers.

Le président donne ensuite la parole au citoyen Moreau qui, pris à l'improviste, n'en a moins tenu à apporter la bonne parole aux travailleurs.

M. Moreau dit quelques mots de la situation politique, puis se plaçant sur le terrain communal, encourage les ouvriers à s'unir, afin de conserver la mairie et marcher ensuite à la conquête des autres pouvoirs publics. Alors, *ils pourront faire des réformes*.

Il critique ensuite la conduite de ceux qui se disant républicains font alliance avec les réactionnaires, et demande aux travailleurs de faire concourir tous leurs efforts pour garder la mairie.

M. Lepers lui succède. Il parle des actes de la municipalité et cherche, chiffres à l'appui, à démontrer que les ouvriers ont été capables de faire des réformes utiles et de faire de, économies par suite de la bonne gestion des affaires municipales.

M. Catrice, avant de clore la séance, invite les auditeurs à faire de la propagande en faveur de leur parti, à se méfier de ceux qui voudraient leur faire faire des sottises et, pour dimanche prochain, les invite à conserver tout leur sang-froid.

La séance s'est terminée à dix heures vingt.

RUE DE NAPLES

Une seconde réunion était organisée par le parti collectiviste rue de Naples, à l'estaminet de la « Belle Bouloire ».

Environ 250 personnes étaient présentes, le bureau est formé des citoyens : Hespel, président ; Bruger et Armand Rambour, assesseurs.

Le citoyen Decock a pris la parole pour prononcer un discours socialiste.

Au moment où la conférence se termine, le citoyen maire arrive.

On lui fait une ovation. Des auditeurs crient : « V'la l'père des ouvris ».

Les socialistes sont invités à faire le plus de propagande possible en faveur de leur liste municipale.

Après Decock, le maire est prié de monter à la tribune, ce qu'il fait.

Le citoyen Carrette dit que la liste de l'Union Sociale et Patriotique est composée de plusieurs républicains qui sont vendus à la réaction.

En quittant la Mairie, le conseil collectiviste laissera une somme de près d'un million dans les caisses municipales.

Le citoyen-maire réclame de la part des ouvriers de l'union et de la discipline.

La réunion s'est terminée à dix heures après un ordre du jour favorable aux candidats ouvriers.

A TOURCOING

SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE DE TOURCOING

Les membres du comité de la *Solidarité républicaine* sont priés d'assister à une réunion qui se tiendra ce soir, à 8 heures, au local ordinaire.

Bonne chance

On a pu voir que le nom de M. Honoré Dumortier, conseiller municipal sortant, figure le deuxième sur la liste des « blancs » et il est allé lui-même, dit-on, réclamer son inscription.

Si nous ne pouvons complimenter M. Honoré Dumortier de se trouver aujourd'hui en si *blanche* compagnie, nous ne pouvons cependant nous empêcher de lui souhaiter bonne chance.

Malheureusement il pourrait bien avoir le même sort que M. Faveur il y a quatre ans, quand, par dépit, il se fit porter sur la liste du frère Flour.

La Liste des « Blancs »

Elle s'est étalée hier dans les colonnes de la *Croix du Nord*, la liste des « Blancs », précédée du réjouissant programme déjà connu.

Quant au *Journal de Roubaix*, il publie également la liste à titre de document.

Elle est telle que nous l'attendions, cette fameuse liste, c'est-à-dire « blanche » immaculée

En tête, le nom de M. Barrois, conseiller général par la grâce des électeurs de Bousbecque, président de l'*Union libérale*, et de nombreuses *œuvres pies, qui lui ont valu la décoration de* l'ordre Grégoire-le-Grand.

Cette liste n'est pas sérieuse, aux yeux même des réactionnaires et elle est vouée au plus piteux échec.

Les *blancs* restent ce qu'ils ont toujours été et cela est tant mieux.

AUTRE LISTE BLANCHE

On a affiché hier soir une autre liste blanche comprenant 13 noms de tous habitants de la Croix-Rouge.

Deux des candidats figurent déjà sur la liste Barrois, et on nous a certifié qu'en faisant une autre liste, ils entendaient ainsi protester contre l'abus de leur nom sur la première. Nous n'avons pas très bien compris cette explication que nous donnons cependant pour ce qu'elle vaut.

La liste porte en tête : République Française. Liberté-Egalité-Fraternité, et à la fin :

Tout pour Dieu et pour la France !

Le tableau de retranchement

On a publié hier et affiché à la porte de chacun des onze bureaux de vote les tableaux rectificatifs du chiffre des électeurs.

Voici la liste :

Canton Sud		
1er bureau :	Hôtel-de-Ville	734 élect. inscrits
2e bureau :	Bourse	1286 —
3e bur. :	Rue des Orphelins	1286 —
4e bur. :	Charles-Roussel	1263 —
5e bur. :	Poste du Blanc-Seau	818 —
6e bur. :	Ecole de garçons Croix-Rouge	945 —
Canton Nord		
7e bureau. —	Octroi des Francs,	890
Canton Nord-Est		
8e bureau. —	Ecole de filles, rue de Lille,	1622
9e —	Bureau de bienfaisance,	1629
10e —	Ecole rue de Gand,	1566
11e —	Ecole de filles Croix-Rouge,	718

Les listes arrêtées au 31 mars comprenaient au total 13.768 électeurs.

Le total rectifié d'après les tableaux de retranchement est de 12.757.

Chronique Locale

ROUBAIX

Programme de la Fête du Premier Mai

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie le jeudi 30 avril, à huit heures et demie du soir.

Distribution extraordinaire de secours aux indigents inscrits au bureau de bienfaisance. Amélioration de l'ordinaire des hospitaliers.

Journée du vendredi 1er mai. — Programme : arrivée des eaux potables qui alimenteront le jet d'eau de la place Chevreuil, la fontaine du boulevard Gambetta, ainsi que les fontaines Wallace, installées Grande-Place et au boulevard Gambetta, à proximité de la rue de Lannoy.

A cinq heures du matin, dans douze quartiers de la ville : grand concours de pinsons, 360 fr. de prix en espèces. Les quartiers et les lieux d'inscription seront désignés ultérieurement.

A dix heures, dans toutes les écoles communales de filles et de garçons, distribution de gâteaux aux élèves.

A onze heures et demie, à l'Hôtel de Ville, réception par l'administration municipale des délégués des Syndicats et Associations ouvrières, Vins d'honneur.

Les revendications ouvrières seront transmises au groupe socialiste de la Chambre des députés.

A partir de 2 heures 1/2 de l'après-midi, jeux populaires dans tous les quartiers de la ville.

De 2 à 5 heures 1/2, à la Grande Place lancement de ballons pilotes et de sujets grotesques.

A 6 heures 1/2, au même endroit, ascension aérostatique par M. Terlynck, aéronaute roubaisien.

De 7 heures 1/2 à 9 heures 1/2, à la place de la Liberté, concert public.

De 7 heures 1/2 à 10 heures 1/2, au square Pierre Catteau, grand concert public. Une prime de 20 francs sera allouée aux sociétés de musique qui participeront aux concerts. Une autre prime de 30 francs sera tirée au sort entre ces sociétés. L'ordre d'exécution sera prochainement publié.

A 8 heures, place de la Liberté, grand bal populaire. L'orchestre sera composé de 20 musiciens. Illumination à giorno des kiosques, du jet d'eau, de la place Chevreuil et de la Fontaine du boulevard Gambetta.

Splendides illuminations au square Pierre Catteau et à l'Hôtel de Ville.

Les habitants sont invités à illuminer les façades de leurs maisons. Une commission spéciale décernera les primes suivantes : Une prime de 30 francs ; une prime de 20 fr. ; une prime de 15 fr. ; une prime de 10 fr. : cinq primes de 5 francs.

Les habitants qui désirent concourir pour l'obtention de ces primes doivent se faire inscrire à l'Hôtel de Ville, avant le mercredi 29 avril courant.

Il n'y aura pas de retraite pour les débitants de boissons dans la nuit du 1er au 2 mai.

Coups et blessures

M. Villon, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait procéder, hier matin, à l'arrestation d'une ménagère Marie Montagne, 32 ans, demeurant rue Grétry, 32.

Montagne est inculpée de coups et blessures, sur une de ses voisines, Marceline Hautequette, femme Durieux.

Elle a été écrouée au dépôt de sûreté.

Frappé à coups de tête

Avant-hier, vers 9 heures 1/2 du soir, un jeune employé Grorges Delcombre, âgé de 18 ans, passait rue Neuve, lorsque tout à coup, un ivrogne qui venait en sens contraire se jeta sur lui et le frappa à coups de tête.

Delcombre put se débarrasser de son agresseur quelque temps après. *Il courut prévenir les* agents du poste central qui arrêtèrent l'ivrogne. C'est un sieur Arthur Boulinguer, âgé de 18 ans, demeurant rue de Vaucanson.

Le quart d'heure de Rabelais

Hier, vers 7 heures 1/4 du matin, un terrassier Julien Santens, 46 ans, demeurant 145, rue des Longues-Haies, se trouvait ivre à l'estaminet Vanlanbroeuck, boulevard Gambetta, ou il avait bu pour 1 franc 40.

Au moment de payer, l'ivrogne déclara n'avoir pas d'argent. Un agent fut requis et le conduisit au dépôt de sûreté.

Procès verbal a été dressé à charge du cabaretier pour avoir donné à boire jusqu'à l'ivresse.

Une fausse alerte

Hier matin, la sonnerie d'alarme de l'église St-Sépulcre annonçait un incendie dans la rue Brézin.

Ce n'était qu'une fausse alerte. Le fil télégraphique *qui relie le clocher de l'église à l'aver*tisseur avait reçu un choc par une cause incon*nue ce qui avait fait croire au guetteur qu'un* sinistre s'était déclaré.

Les anciens sous-officiers français

La commission des anciens sous-offiers français informe les parents des soldats actuellement en *garnison à Madagascar et dont les noms suivent*, de bien vouloir passer rue de la Gare, 11, chez M. Calis Reloff, de 12 heures 1/2 à 1 h. 1/2 le matin et de 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2 le soir.

Ce sont les nommés : Bombeck, Richard Brunet, Vamoillé, Léon Jung, J.-B. Masquelier, Théophile Bourlez ; afin de donner leur adresse exacte pour leur adresser des bons de poste qui leur reviennent sur la tombola fait pour eux au mois de décembre dernier.

THÉ CHAMBARD
LE PLUS AGREABLE DES PURGATIFS

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette.
5 Grands Prix. 20 Médailles d'Or.

TOURCOING

Eaux potables

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est hier matin, à 9 h., que les eaux potables ont jailli pour la première fois dans notre ville, par le bassin construit provisoirement, Grand'Place, et que bon nombre de Tourquennois ont contemplé pendant les quelques heures qu'il a pu fonctionner. Un accident s'étant produit à l'usine de Mons-en-Pévèle, le jet d'eau qui leur rappelait *celui beaucoup plus vaste qui se trouvait à cet* endroit, il y a une vingtaine d'années et dont la suppression, en ce temps, a été vivement commentée.

MM. Binet, directeur du service des eaux et Versmée, directeur du service de la voirie, étaient présents pour cette petite inauguration du jet d'eau, qui, ainsi que nous l'avons également dit, disparaitra dès lundi prochain.

Mauvais traitements

L'agent Dumortier, passant hier matin rue Latérale, remarqua un domestique occupé à frapper avec le manche de son fouet, le cheval qu'il conduisait.

Il l'invita à cesser ces mauvais traitements et l'informa qu'une contravention pour infraction à la loi Grammont, serait relevé à sa charge.

C'est un nommé Berthe Honoré, 46 ans, demeurant à Lille, place St-Martin.

Tapage injurieux et nocturne

L'avant-dernière nuit, vers onze heures et demie, l'agent Debuchy, de service, rue de Gand, fut attiré rue Ste-Germaine, par les cris d'un individu en état d'ivresse, qu'il reconnut pour être *le nommé M... Charles, 25 ans, peintre*, demeurant rue St-Pierre.

L'agent lui ayant conseillé de retourner chez lui paisiblement, fut très mal reçu de l'ivrogne, ce que voyant, il l'appréhenda et l'amena au poste où il passa le restant de la nuit.

Il fut relâché le lendemain, après avoir été averti qu'une contravention pour tapage injurieux et nocturne lui serait octroyée.

Menus faits

Dans la journée d'hier, deux contraventions pour ivresse ont été relevées contre les nommés Albert D., 29 ans, rattacheur, trouvé ivre-mort par l'agent Avet couché rue de l'Amiral-Courbet, et Edouard L., 35 ans, conducteur, trouvé dans le même cas, l'avant-dernière nuit, par l'agent Debuchy, rue de la Latte.

Sanglante affaire à Halluin

Trois blessés, dont un grièvoment. — Descente du parquet

La commune d'Halluin a été avant-hier soir *le théâtre d'une terrible scène, au cours de laquelle plusieurs personnes ont été blessées*, dont une très grièvement, à tel point qu'à l'heure ou paraitront ces lignes, elle aura peut-être cessé de vivre.

Vsrs neuf heures, MM. Emile Bartoleméus, 23 ans, marié depuis quelque temps et exerçant la profession de boucher-charcutier ; Charles Trachet, 32 ans, cabaretier ; Frédéric Bulle, 26 ans, garçon boucher, et un jeune homme du nom de Delporte, entraient ensemble à l'estaminet tenu par M. Vanderdonck, où se trouvait déjà le nommé Henri Vanrombeck, 21 ans, sabotier.

Sans que les nouveaux venus ne lui adressent la parole, Vanrombeck se mêla à la conversation engagée entre eux, et voyant qu'ils ne faisaient pas attention à lui, il ne trouva rien de mieux que de leur chercher querelle.

Le cabaretier, pour éviter une dispute, le mit à la porte, mais cette expulsion était le prélude d'une scène sanglante.

Vers dix heures et demie, Delporte sortit de l'estaminet pour rsgagner son domicile et aperçut à quelques mètre de là, Vanrombeck, qui l'injuria d'une belle façon et lui fit cette menace : « si je te tenais dans un coin, j'aurais vite fait ton affaire. »

Delporte, peu rassuré par ces paroles, revint chez Vanderdonck en faire part à ses amis, et ceux-ci, sur sa demande, se préparèrent à l'accompagner jusqu'à son domicile.

Pendant ce temps, Vanrombeck avait couru jusqu'à son atelier de la rue de Linselles, et là, s'emparant de plusieurs lames de rasoirs emmanchées dans du bois, il s'en alla chercher le nommé Jean, dit de « Laruelle », avec lequel il revint près de l'estaminet, attendre la sortie des consommateurs.

Quelques minutes s'étaient écoulées et lorsque les quatre personnes nommées plus haut sortirent de chez Vanderdonck, elles se trouvèrent en présence des deux agreseurs qui menaçaient de les tuer.

A peine la rue était-elle traversée, que ces deux chenapans se précipitaient sur eux et leur portaient des coups de leurs terribles instru*ments. Ils prenaient ensuite la fuite dans la di*rection de la Belgique.

Pendant cette scène, qui n'avait durée que cinq minutes, Bartoloméus était tombé d'un coup qu'il avait reçu au côté gauche et baignait dans une mare de sang.

Aux cris qui avaient été poussés, de nombreuses personnes étaient accourues qui s'empressèrent de relever ce pauvre Bartoloméus et de le transporter chez lui, où le docteur Mahieu, appelé de suite, arriva immédiatement pour lui donner les soins que nécessitat son état.

Celui-ci constata une profonde blessure au côté gauche et déclara que le poumon était *atteint*.

Il jugea son état tellement grave, qu'une consultation eut lieu une heure plus tard avec le docteur Pardoen, de Menin. Il résulte que la vie de Bartoloméus qui avait reçu également un coup de canne de l'un de ces misérables au bras droit n'était qu'une question d'heures.

De ses trois camarades, deux ont été blessés. M. Trachet a eu l'omoplate gauche fendue d'un bout à l'autre, et M. Frédéric Brille a eu l'index de la main droite presque coupé. Quant à Delporte, il s'en est tiré sans la moindre égratignure.

Hier matin, M. Vitry, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est arrivé à Halluin et s'est rendu sur les lieux de la rixe et de là à Menin.

Les auteurs de cette affaire sanglante ont été arrêtés vers minuit, rue de Reckem, par l'un des gardes de Menin.

Halluin. — *Affaire de fraude.* — Hier après-midi, le parquet représenté par M. Delalé, juge d'instruction, qu'accompagnait M. Plancq greffier, est descendu à Halluin, pour continuer l'enquête d'une affaire de fraude remontant à plusieurs mois, dans laquelle est impliquée le nommé Deschamp, et qui a déjà nécessité dans la commune, la visite du parquet.

LILLE

Le Grand Marché aux Fleurs

La Grande-Place offrait, hier matin un coup d'œil charmant. Malgré un temps menaçant, des ondées fréquentes additionnées de grêlons et un vent violent, les membres du *Cercle horticole du Nord* avaient exposé les plus beaux produits de leurs serres. Dire que les plantes rares étaient nombreuses serait exagéré, néanmoins, nous pouvons affirmer que si les exposants deviennent de plus en plus rares chaque année par suite de l'inclémence du ciel, les fleurs qu'ils offrent aux amateurs sont toujours de meilleur choix.

Le fond en étagère est composé de plantes d'appartement et ce sont les palmiers qui abondent le plus ; la variété appelée *Kentia* est surtout en faveur. Cette plante se cultive en touffes et produit un aspect des plus agréables à l'œil.

A côté, des sont lauriers roses, des araucanias, des *dracénas*, des *pins* et des *aralias* de très belle venue.

Pèle-mêle se confondent les azalées aux couleurs multiples, la Reine blanche des prés, les rhododendrons de toutes couleurs, les anthuriums d'un rouge éclatant, les lilas, les clématites, les genêts jeunes, les résédas qui embaument et les orangers de Taïti aux fruits d'or. Une nouveauté apparait, c'est une capucine à fleurs doubles ; toute modeste, cette plante grimpante décorera bientôt tous les jardins.

Voici plus loin des Clivias aux fleurs et au feuillage si beaux, des Boronias aux clochettes *rouges*, des *Bruyères*, des *Gloxinia* aux fleurs bleues, pointillées ; des bromellias ; des huppes rouges en forme de verre de lampe dont le nom bizarre nous arrête : des xantoceras à feuilles de sorbier et aux grappes de fleurs blanches etc.

A onze heures, M. Géry Legrand, sénateur, Maire de Lille, donnant le bras à Mme Vel-Durand, M. le docteur Richard Lesay, vice-président du *Cercle Horticole* qui se fait le cicérone de Mme Géry Legrand, visitent l'exposition accompagnés de M. Contamine, secrétaire-général de la mairie, Saint-Léger, directeur des jardins de la ville ; Mulnard, secrétaire du *Cercle Horticole*, etc.

Deux bouquets sont offerts aux dames par le Cercle, puis le cortège après avoir rapidement jeté un coup-d'œil sur l'exposition, se dirige vers la place du Théâtre où sont exposées les plantes vivaces et de pleine terre.

C'est un véritable parterre où se coudoient les pensées, les primevères, les myosotis, les paquerettes, les iris nains, les ancalis, les œillets et les hortensias.

Par un malencontreux hasard, on emmagasine du charbon dont la poussière ternit les fleurs exposées à proximité.

Parmi les plantes remarquables, de la place du Théâtre nous avons vu un araucaria imbricata d'une espèce très rare, et une saxifrage ombreuse panaché très jolie.

Voici la liste des récompenses décernées par le jury :

Plantes fleuries et ornementales. — Médailles de vermeil : MM. Delobel à Loos ; Alfred Honoré à Lille ; Em. Caillou à Fives-Lille.

Médailles d'argent : Mme veuve Jouveneau à Lille ; MM. A. Jésupret à Marcq-en-Barœul ; P. Rygole, à Saint-Maurice-Lille ; D. Claeys, à Canteleu-Lille ; Sommers à Saint-André-lez-Lille.

Médaille de bronze : Mlle Vandamme à La Madeleine ; M. Laurent Alhant à Lille.

Bouquets. — Médaille de vermeil : M. Alphonse Houtre, à Lille.

Médaille d'argent : Mme Lepréire, fleuriste, à Lille.

Plantes vivaces de pleine terre. — Médailles de vermeil : MM. Prémesques, à Verlinghem ; Secret, à Lomme.

Médailles d'argent : MM. Dubois, à Lambersart ; Duthoit frères, à Wambrechies ; Marescaux à Lompret ; D. Vanhamme à Saint-Maurice-Lille ; Hornain fils, à Wattignies ; Herman père à Wattignies ; Delsalle, à Canteleu ; Brame, à Lompret ; Mme veuve Duthoit, à Marcq-en-Barœul.

Médailles de bronze : Mme veuve Testelin, à Marquette ; MM. Vandenwegaate, à Mons-en-Barœul ; Piétersonne, à Lille ; Vermes, à La Madeleine ; Lefèvre, à Emmerin.

Mentions honorables : Mme Demessine, à Lille ; MM. Dejonghe, à Marcq-en-Barœul ; Meerseman, à Marcq-en-Barœul.

Le jury était composé de la manière suivante :

1re section (plantes fleuries et ornementales). — Président, M. Demay-Tailliandier, de la société d'horticulture d'Arras ; secrétaire, M. Landant, horticulteur à Saint-Omer ; membres : MM. Gerbier, horticulteur à La Bassée ; G. Anssens, jardinier à Seclin ; Boisset, horticulteur à Abbeville ; André-Descamps, hortitulteur à Tournai ; Bachelet, horticulteur à Rosendael.

2e section (plantes vivaces de pleine terre). — Président : M. Soland, de la Société d'horticulture de Douai ; secrétaire : M. Arthur Declippeleir, de l'Union horticole d'Haubourdin ; membres : MM. Jules Bossaert, de la Société d'horticulture d'Armentières ; Delombaerde, hortiruiteur à Béthune ; Désert, de la Société d'horticulture de Valenciennes ; Dupire, du Cercle horticole de Roubaix.

Il est bien regrettable que le temps toujours incertain à cette époque ne favorise pas les expositions florales. Autrefois, il y a dix ans, la Grand'Place était à peine suffisante pour contenir les lots exposés, mais depuis 1820, chaque année le nombre des horticulteurs dimiune et l'on peut prévoir à bref délai la disparition du grand marché si on continue à le placer sur la Grand'Place. Les horticulteurs vont d'ailleurs faire des démarches pour obtenir le Palais-Rameau, pour y exposer leurs produits l'an prochain. Nous faisons des vœux pour qu'ils réussissent.

L'incident de la Brasserie Moderne

Nous avons relaté l'incident qui s'est passé lundi soir à la Brasserie Moderne, entre officiers en civils et deux jeunes gens un peu gris.

Nous avons pu nous convaincre que les torts étaient plutôt du côté des jeunes gens qui auraient été les agresseurs.

En tous cas, cette affaire aura eu pour résultat de faire interdire à la troupe la Brasserie Moderne. C'est un ordre du général en chef qui a été lu hier au rapport.

Les accidents

Mlle Bomard, rentière, rue Adolphe 10, est tombée hier matin en descendant l'escalier de sa cour et s'est brisé la jambe et le poignet droits.

— *M. J.-B. Stulte, 74 ans, tisserand, rue* Sadi-Carnot à Hellemmes, passait hier soir vers huit heures rue de Bouvines, lorsqu'il fit un faux pas et en tombant se brisa la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins du docteur Masset, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Une chute terrible

Le petit Oscar Dubucq, âgé de trois ans, dont les parents demeurent rue des Buisses, 43, a fait une chute terrible hier matin. L'enfant jouait dans une chambre au troisième étage, il s'approcha d'une fenêtre dont un carreau était brisé et se pencha pour regarder dans la rue, soudain il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur d'une douzaine de mètres sur le pavé.

On croyait ne relever qu'un cadavre, heureusement l'enfant qu'on transporta à la pharmacie Rollez n'avait reçu que des blessures qui ne paraissent pas mortelles.

M. Rouzé qui a visité le petit Dubucq a constaté une fracture de la mâchoire, il craint cependant des lésions internes.

LE NORD

Bouvignies. — Dimanche 26 avril a eu lieu, sous la présidence de M. Desmons, maire, entouré du Conseil Municipal, une conférence qui a eu un énorme succès. Dès six heures et demie, un public nombreux, trop nombreux même pour le local (plus de 600 personnes), envahissait les salles de l'école des Garçons.

C'est là que M. Navarre, instituteur à Roubaix, a procuré aux habitants de Bouvignies une agréable distraction. Pendant plus d'une heure et demie, une spirituelle causerie sur Madagascar a charmé les auditeurs.

Des applaudissements répétés ont prouvé à M. Navarre qu'il a réussi à intéresser et à émouvoir au plus haut point. Une série de projections lumineuses représentant paysages et types hovas a beaucoup plu.

VALENCIENNES

Grave accident rue Derrière-la-Tour. — M. Henri Capillon, âgé de 56 ans, ouvrier chez M. Germain Fauquet, a été pressé entre deux tombereaux.

Son état est fort grave. Outre une côte enfoncée et de nombreuses contusions reçues, une congestion pulmonaire s'est déclarée.

AVESNES

Hautmont. — Le 16 avril, la jeune Marthe Hubert, âgée de 15 ans, servante chez M. Latine, café du Cygne, à Maubeuge, disparaissait de chez ses patrons pour un motif des plus futiles.

Hier, à 5 heures du matin, un contre-maître des Produits Chimiques, qui se rendait à son travail, aperçut le corps de l'infortunée qui flottait au fil de l'eau.

La pauvre enfant a dû se noyer volontairement.

Anor. — Mardy-Gaudfrin, ferblantier-zingueur, rue d'Hirson à Anor, travaillait lundi à l'ardoisière de Neuve-Forge, malgré les avis de M. Dussart, ingénieur de l'Ardoisière, il voulut prendre un serpent qui le mordit au pouce droit.

Pressentant un certain malaise chaleur à la tête, tremblement et oppression, M. Hardy, retourna à Anor, où il fut soigné par M. le docteur Bessac, à *qui il ne fallut pas moins d'une heure de soins très* empressés pour le sauver.

M. Hardy, qui avait été mordu par une vipère est aujourd'hui hors de danger ; il est heureux pour lui, qu'il ait pu avoir si vite les soins d'un médecin.

DUNKERQUE

ÉMOUVANT SUICIDE

Mercredi à sept heures et demie du matin, on a retiré du canal de Furnes le cadavre en putréfaction d'un homme très correctement vêtu, ayant dans sa poche, outre une chaine et une montre en or, une somme de 137 fr. 35.

On le trouva en possession d'un revolver chargé de six coups. De plus, dans un portefeuille se trouvaient quelques cartes de visite au nom de Horace Clément, demeurant à Lille, 25, rue des Italiens. (Cette rue n'existe pas à Lille.)

Clément pouvait donc bien être le nom du noyé. Et, avec les cartes, trois lettres, portant les suscriptions suivantes :

1° A Me Huret, notaire à Dunkerque.

2° A M. Bayard, cultivateur à Saint-Pol-sur-Mer.

3° A M. le commissaire central de police de Lille.

L'une d'elles, celle adressée à Me Huret, contenait un testament.

Plus de doute, on se trouvait en présence d'un suicide.

Malheureusement, à cause de l'eau qui avait fortement avarié *ces lettres, elles ne purent* être lues.

M. Robert a fait sécher ces missives et dès qu'il sera possible, il prendra connaissance de leur contenu qui, certainement, stipulent les dernières volontés du défunt.

Clément parait âgé de 25 ans. On nous dit qu'il était installé épicier à Lille et que plusieurs membres de sa famille habitent à Dunkerque et dans les environs, notamment à Petite-Synthe.

Clément qui était originaire de Grande-Synthe était âgé de 28 ans. Il avait fait ses études à l'*Institut industriel de Lille, puis s'était* installé en cette ville après l'accomplissement de son service militaire.

Il était entré ensuite comme employé dans une teinturerie.

Le 19 de ce mois, il débarquait à Dunkerque par un train du soir, venant de Lille, déposait un paquet au Grand-Hôtel et, depuis, on ne l'a plus revu,

Le corps sera sans doute réclamé par la famille prévenue télégraphiquement.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Mardi, vers 7 heures 1/2 du soir, M. Florimond Blond, cultivateur et adjoint au maire de Fouquereuil, descendait la rue Saint-Pry avec un chariot attelé de deux chevaux. Par suite d'un faux mouvement des chevaux, le timon brisa une glace dans le magasin de M. Vasseur-Macron, faïencier, aux numéros 27-29. Les dégâts s'élèvent à 150 francs environ.

Chocques. — Dimanche, vers 5 heures du soir, le jeune Julien Debrive, âgé de 5 ans 1/2, revenant des champs avec son père dans une voiture appartenant à M. Vasseur et conduite par son domestique, Célestin Lonas, a été projeté sur le pavé, par suite d'un cahot et s'est fendu le crâne. La mort a été instantanée.

CALAIS

Le crime de la rue Galilée

Jacquemin, la malheureuse victime est toujours alitée, il a une fièvre de cheval, souffre énormément de ses blessures, une bronchite s'est déclarée.

Les plaies suppurent toujours sans vouloir se refermer.

Le nommé F. arrêté, est inculpé dans cette affaire, il est toujours à Boulogne, où on l'on fait comparaître avec différents témoins.

Il répond au juge d'instruction avec beaucoup de cynisme et nie énergiquement.

Tentative de suicide. — M. Leroy, le professeur du collège est dans le même état, les blessures qu'il s'est données sont profondes et pénétrantes, le docteur Waringhem, médecin, chef de l'hôpital qui le soigne, a constaté une hernie des péploots.